

TEXTE ADOPTE n° 653

«Petite loi»

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

ONZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2000-2001

5 avril 2001

PROJET DE LOI

*autorisant la ratification du **traité d'entraide judiciaire en matière pénale entre la France et les États-Unis d'Amérique** (ensemble deux annexes).*

(Texte définitif.)

L'Assemblée nationale a adopté, sans modification, le projet de loi, adopté par le Sénat en première lecture, dont la teneur suit :

Voir les numéros :

Sénat : 376 (1999-2000), 69 et T.A. 37 (2000-2001).

Assemblée nationale : 2813 et 2956.

Traités et conventions.

Article unique

Est autorisée la ratification du traité d'entraide judiciaire en matière pénale entre la France et les Etats-Unis d'Amérique (ensemble deux annexes), signé à Paris le 10 décembre 1998, et dont le texte est annexé à la présente loi (1).

Délibéré en séance publique, à Paris, le 5 avril 2001.

Le Président,

Signé : RAYMOND FORNI.

(1) *Nota* : voir le document annexé au projet de loi n° 2813.